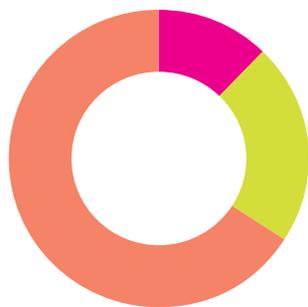


ESSENTIEL DES COMPTES 2019



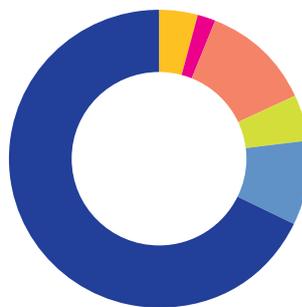
Grâce à la confiance et à la générosité de ses donateurs, l'ACAT milite et agit en toute indépendance, pour l'abolition de la torture, de la peine de mort, et en faveur du droit d'asile. Elle est aux côtés des victimes, quel que soit leur genre, leur religion ou leur culture. Chaque don est un encouragement aux bénévoles et aux salariés, engagés au quotidien, dans la défense des droits humains. C'est aux donateurs que nous rendons compte ici et que nous adressons nos plus fraternels remerciements.

COMPTES D'EMPLOI DES RESSOURCES 2019					
EMPLOIS	Emploi de 2019 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0
1. MISSIONS SOCIALES	1 848 558	1 581 136	1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	2 554 750	2 554 750
1.1 Réalisées en France			1.1 Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	1 795 080	1 535 993	Dons non affectés	2 010 455	2 010 455
Actions nationales	690 849	590 907	Dons régions	34 076	34 076
Actions internationales	5 631	4 585	Legs	372 071	372 071
Mobilisation des adhérents	666 919	570 439	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité	138 148	138 148
Formation	49 568	42 397			
Magazine Humains	154 532	132 177	2. AUTRES FONDS PRIVÉS	282 023	
Publications, éditions	228 551	195 488	Cotisations	261 250	
Versement à un organisme central ou d'autres organismes	52 778	45 143	Abandons de frais	20 773	
1.2 Réalisées à l'étranger			3. SUBVENTIONS / ALLOCATIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
Actions réalisées directement			4. AUTRES PRODUITS ⁽¹⁾	150 070	
Versement à un organisme central ou d'autres organismes			Abonnements et ventes de publications	64 124	
			Autres	85 946	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	616 160	554 903	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	2 986 843	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	616 160	554 903	II - REPRISE DES PROVISIONS	81 928	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC		0
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	423 543	362 271	V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	2 888 261	2 498 310	TOTAL GÉNÉRAL	3 068 771	2 554 750
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			VI - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		2 498 310
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		56 440
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE	180 509		VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		2 498 310
TOTAL GÉNÉRAL	3 068 771				
V - PART DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES DE L'EXERCICE FINANCÉES PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC			ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
VI - NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS D'IMMOBILISATIONS FINANCÉES À COMPTER DE LA PREMIÈRE APPLICATION DU RÈGLEMENT PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC			Missions sociales	1 912 488	Bénévolat
VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		2 498 310	Frais de recherche de fonds		Prestation en nature
			Frais de fonctionnement et autres charges	91 694	Dons en nature
			TOTAL	2 004 182	TOTAL
					2 004 182



EMPLOIS 2019

- 66%** Missions sociales
- 22%** Frais d'appel à la générosité
- 12%** Fonctionnement et vie associative



RESSOURCES 2019

- 68%** Dons
- 9%** Cotisations des adhérents
- 5%** Fondation ACAT
- 12%** Legs
- 2%** Abonnements et ventes de publications
- 4%** Autres produits

BILAN 2019-2018 SIMPLIFIÉ					
ACTIF	2019	2018	PASSIF	2019	2018
ACTIF IMMOBILISÉ	66 446	66 178	FONDS PROPRES	2 009 158	1 828 651
Immo. incorporelles (logiciels, sites, ...)	300	2 100	Fonds de dotation associatif	1 000 000	1 000 000
Immo. corporelles (matériels bureau & reprographique)	13 872	20 943	Report à nouveau	828 650	867 182
Immo. financières	52 274	43 135	Résultat de l'exercice	180 508	-38 531
ACTIF CIRCULANT	2 299 754	2 224 133	PROVISIONS (travaux & départs retraites)	134 470	215 715
Stocks (publications, marchandises & consommables)	548	619	DETTES	332 931	270 793
Créances (comptes de tiers)	65 366	82 143	Emprunts et dettes financières	3 089	621
Disponibilités	2 233 840	2 141 371	Fournisseurs	107 818	60 417
Placements	1 209 184	1 180 773	Organismes sociaux & Trésor public	222 024	209 755
Banques et caisses	1 024 656	960 598	Divers	0	0
RÉGULARISATION (charges constatées d'avance)	110 359	24 848	RÉGULARISATION (produits constatés d'avance)	0	0
TOTAL ACTIF	2 476 559	2 315 160	TOTAL PASSIF	2 476 559	2 315 160

ORIGINE DES RESSOURCES

- **La générosité des membres.** Elle représente 77 % des 3,07 millions € de ressources de l'ACAT. Quelles soient adhérentes ou sympathisantes, qu'elles paient une cotisation et/ou fassent un don, 28 000 personnes (dont 5 613 cotisants), ont contribué à assurer l'indépendance financière de l'ACAT (versement moyen : 75 €).
- **Autres fonds privés.** En 2019, la Fondation ACAT (créée en 2013, abritée par la Fondation du protestantisme), a contribué à hauteur de 138.000 € d'allocations, au financement de trois actions réalisées par l'ACAT-France : Le prix des droits humains Engel- du Tertre ; les permanences Asile ; une brochure ID reçues sur la prison. La Fondation ACAT a pour vocation d'inviter de grands donateurs à soutenir par leurs dons, des projets solidaires et en faveur de la dignité humaine.
- **Abonnements et ventes de publications.** Les recettes (2 %) provenant des abonnements au Magazine HUMAINS et de la vente de publications, s'élèvent à 64 124 €. Réalisées sans bénéfice, ces ventes n'ont pas pour objet d'apporter des ressources à l'ACAT. En effet, au-delà des valeurs chrétiennes, laïques et humanistes que porte l'ACAT, le Magazine HUMAINS vise à diffuser auprès du plus grand nombre, ses expertises, enquêtes, articles et dossiers de fond, de relayer les plaidoyers menés par l'ACAT, en France comme à l'étranger. Enfin, le magazine s'enrichit régulièrement de contributions externes, en invitant des personnalités au parcours et aux profils très divers.
- **Subventions publiques.** En 2019, aucune subvention n'a été reçue par l'Association.
- **Reprise de provisions.** Les modalités de calcul de la provision pour indemnités de fin de carrière ont été précisées afin de les conformer avec les dispositions légales et réglementaires. Une reprise de provision a été constatée en conséquence.

BÉNÉVOLAT

Le bénévolat contribue fortement à l'action de l'ACAT. L'activité de l'ensemble des acteurs bénévoles de l'ACAT est estimée à 2 millions €. Une somme à rapprocher des 2,98 millions € de ressources financières de l'association. Chacun à leur niveau (de celui qui écrit une lettre mensuelle en faveur d'une victime à celui qui y consacre plusieurs journées par semaine), nos adhérents dédient au total 52 000 heures de travail à soutenir et à relayer les actions menées par l'ONG, contre la torture, la peine de mort, et en faveur du droit d'asile.

EMPLOI DES RESSOURCES

En 2019, l'ACAT a dépensé 2,90 millions €. L'essentiel de nos charges (66 %), a été directement consacré à la lutte contre la torture, la peine de mort et à la défense du droit d'asile.

1,85 millions € sont ainsi dédiés à nos missions sociales : actions de plaidoyer, missions d'enquête à l'étranger, publication de rapports, mobilisation de nos membres, etc.

- L'ACAT emploie **21 salariés ETP** (échelle des salaires de 1 à 2,5). Le total annuel des 3 salaires les plus élevés a été de 158 906 € brut.
- **Les frais de collecte** (616 160 €) représentent 22 % des emplois. Ces opérations de recherche de fonds ont rapporté 2,55 millions €, soit près de 4 fois ce qu'elles ont coûté.
- **Les frais de fonctionnement** (nets des reprises de provisions) représentent 12 % des dépenses (341 615 €). Ils sont pour l'essentiel constitués des salaires et charges des personnels et services supports du secrétariat national qui assurent l'administration, la gestion sociale, juridique et financière de l'association (Direction générale, compta, services généraux...), ainsi que de la vie démocratique de l'association incarnée par la Gouvernance élue telle que définie par les statuts et le règlement intérieur.

TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Les comptes de l'ACAT sont certifiés par un commissaire aux comptes. L'ACAT se soumet au contrôle du Comité de la charte du Don en confiance, qui vérifie que les fonds collectés sont utilisés conformément à la mission sociale et au mandat de l'ACAT.

L'intégralité de nos comptes (bilans, comptes d'exploitation, rapports financiers) est consultable sur :

www.acatfrance.fr/rapports-financiers